

Demande de copie certifiée conforme d'un acte de naissance ou de décès du Vermont Instructions complémentaires

Vital Records Office
P.O. Box 70
Burlington, VT 05402

Instructions générales

- Une demande dûment remplie et signée **et** une pièce d'identité en cours de validité sont nécessaires pour demander une copie certifiée conforme d'un certificat de naissance ou de décès du Vermont.
- Pour demander deux types de certificats (comme un certificat de naissance et un certificat de décès), utilisez une deuxième copie de la demande pour chaque type de certificat.
- Demander des certificats pour différentes personnes avec des demandes distinctes.
- Plusieurs copies du même certificat peuvent être demandées avec une seule demande.
- Les éléments marqués d'un astérisque (*) **doivent** être remplis.

Acte de naissance ou Certificat de décès

- Entrez les noms et les dates correctement. Si les informations sur la demande contiennent des erreurs, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de localiser les enregistrements.
- Recherchez dans l'index public à l'échelle de l'État pour vérifier la date de l'événement ou d'autres informations : <https://secure.vermont.gov/VSARA/vitalrecords/search-tool.php>
- Sous Nom des parents, utilisez le nom de famille du parent utilisé avant son premier mariage, connu sous le nom de jeune fille, le cas échéant.

Informations sur le ou la demandeur(se)

- Les certificats seront envoyés à l'adresse postale du demandeur indiquée sur la demande.

Lien de parenté avec la personne dont le nom figure sur le certificat

- Seules les personnes ayant l'un des liens de parenté énumérés dans cette section de la demande peuvent demander une copie certifiée conforme d'un acte de naissance ou de décès conformément à la loi du Vermont (18 V.S.A. § 5016 (b) (2)).

Document(s) d'identification

- **Un (1) document principal actuel et non expiré** figurant sur la liste de la demande est requis. Si vous n'avez pas l'une de ces pièces d'identité délivrées par le gouvernement, **deux (2) autres documents** figurant sur la liste de la demande sont requis.
- L'adresse figurant sur le (s) document(s) d'identification doit correspondre à l'adresse postale du demandeur figurant sur la demande.
- Si vous envoyez une demande par la poste, incluez des photocopies des documents d'identification. Veillez à ce que les copies soient lisibles.

Résumé de la commande

- Les frais de copie certifiée conforme sont fixés par la loi du Vermont (18 V.S.A. § 5017).
- Veuillez libeller votre chèque ou mandat à payer comme indiqué sur la demande.
- Envoyez par la poste ou apportez les documents de paiement, de demande et d'identification à l'endroit indiqué sur la demande.

Vérification

- Après avoir examiné les informations sur la demande remplie, imprimez la demande (si vous remplissez une version électronique), puis signez et écrivez votre nom en caractères d'imprimerie et ajoutez la date.